

Privacy Policy

Notre fiduciaire dispose d'obligations distinctes en sa qualité de sous-traitant et de responsable du traitement de données personnelles que vous nous confiez tant pour l'utilisation de nos services que pour la sécurité des données qui sont hébergées sur les infrastructures techniques de nos propres sous-traitants.

Toute l'équipe de Arickx C SPRL s'engage à :

- recueillir les informations strictement nécessaires afin de vous garantir les services demandés
- ne partager vos données personnelles avec des tiers que dans le cadre de l'exécution d'une obligation légale
- protéger et traiter vos données personnelles avec un degré de sécurité plus élevé que ce que demande le RGPD
- utiliser vos données personnelles uniquement dans le cadre de la mission comptable, fiscale, juridique et sociale que vous nous avez confiée
- déceler et lutter contre toute forme de fraude en cas d'usurpation de votre identité avec des informations erronées

Le rôle de Data Protection Officer (DPO) chez ARICKX C. SPRL est assuré par Christian ARICKX, managing & ethics partner, qui garantit la conformité des activités de la fiduciaire en matière de traitement de données.

Il dispose des ressources nécessaires pour exercer son rôle sans conflits d'intérêts dans le respect des obligations et des bonnes pratiques que doit mettre en œuvre ARICKX C. SPRL en matière de protection des données à caractère personnel.

Il est accessible à l'adresse suivante : christian.arickx@arickx.be

Nous traitons et stockons les données personnelles uniquement pour le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif de notre mission ou dans les limites requises de conservation des documents par la législation fiscale et comptable.

En cas d'arrêt de la mission, toutes les données en notre possession sont transférées tant au client qu'au confrère repreneur du dossier et ne font plus l'objet d'un quelconque traitement interne chez ARICKX C. SPRL

Dans un souci de sécurité, elles sont encore archivées pendant une période de 12 mois avant d'être détruites.

Cette période peut être réduite sur simple demande au DPO.